**Compte rendu de la réunion du comité le 3 juin 2022**

**Présents :** Jean-Michel, Vincent, Marine, Kevin, Stéphanie, Maryline, Christine, Cathy, Pascal, Stéphane, Yvan, Franck, Christine

**Excusé :** Christian Bruchon

**Absents :** Aurélie, Jacques

|  |
| --- |
| **Élection du bureau**13 votants à bulletin secret. Aucune procuration reçue. L'urne est le chapeau de Christine.13 pour Franck en tant que président13 pour Christophe en tant que vice-président13 pour Stéphane en tant que trésorier13 pour Jacques en tant que trésorier adjoint13 pour Stéphanie en tant que secrétaire13 pour Maryline en tant que secrétaire adjointe |

 **Maryline distribue les dernières c.o.**

**Modification du règlement de l'exposition de l'année dernière :**

* Chaque article est rediscuté par le comité. Les horaires d’ouverture au public et de décagement sont modifiés
* Maryline s'occupe de la saisie du règlement modifié pour l’exposition 2022
* Stéphane a trouvé tous les juges pour l'exposition de Reignier. Il recherche un juge lapin supplémentaire

Un juge peut juger 70 lapins. La liste des juges français est visible auprès de la FFC.

**Bilan de la foire de printemps :**

Mercredi Stéphane était à la mairie de Thônes pour le bilan de la foire de printemps.

Cet événement a coûté 5000 € à la mairie. Le but était de dynamiser les commerces. Cependant leur participation n'a pas été suffisante aux yeux de la mairie, ils n'ont pas suffisamment joué le jeu.

La foire de printemps pourrait donc se réinventer et devenir un événement tourné vers l'environnement avec un objectif différent. Pour le moment on ne sait pas si elle sera reconduite.

**Prochaine réunion du comité le 1er juillet 2022**

Fin de la réunion avec boissons, charcuteries et gâteaux